



Quelle peine encourue pour vol de chèquiers?

Par **golia**, le **22/06/2008** à **10:02**

BONJOUR marque de politesse[smile4]

J'ai volé des chèques à une personnes que je connaissais, j'ai aussi effectué des achats avec sa carte bleue via internet. La somme des achats s'élève environ à 1.200 €. La personne a porté plainte contre moi. Je voudrais savoir la peine que j'encours étant donné que j'ai un casier vierge et s'il y a une amende à combien elle pourrait s'élever et je souhaiterais savoir comment trouver un avocat commis d'office ?

Merci.

Par **JamesEraser**, le **22/06/2008** à **22:06**

[citation]j'ai aussi effectué des achats avec sa carte bleue via internet[/citation]

Il s'agit d'une escroquerie à la carte bancaire

5 ans et/ou 375000€

[citation]J'ai volé des chèques à une personnes[/citation]

Vol simple

3 ans et/ou 45000€

A cela peut s'ajouter falsification de chèque(s) et usage de chèque(s) falsifié(s) si vous vous en êtes servi.

En marge de l'amende qui sera éventuellement prononcée, vous aurez obligation d'indemniser les victimes.

[citation]comment trouver un avocat commis d'office[/citation]

Selon la suite de l'enquête vous aurez le temps d'en faire la demande lorsqu'il vous sera proposé d'assurer votre défense avec un avocat désigné ou commis d'office.

Cordialement

Par **mumu**, le **15/08/2009 à 21:43**

bonjour golia, je suis dans la meme situation. Finalement comment s'est terminé votre affaire ? quelle condamnation ? pouvez vous m'en dire un peu plus.

Par **Lolyyyy**, le **22/02/2012 à 19:45**

Bonjour je suis dans la même situation. Je suis partie avec une amie chez une personne qu'elle connaissait un weekend, on lui a volé toutes les deux un cheque. Elle etant mineur et moi non elle a eu l'intelligence si je puis dire d'enquesser le chèque sur le compte de son copain.

Il a porté plainte en decouvrant notre nom je me suis escusé sa banque la remboursé, j'ai été créditer sur mon compte et j'ai remboursr du coup ma banque en moins de 3 mois.

Je suis toujours en contact avec la personne qui après coup ma escusé et a retiré sa plainte. J'ai pourtant été convoqué pour effectuer une déposition, un an plus tard je suis convoqué en Mars au tribunal de grande instance et la je suis vraiment en stress.

Est ce qu'il y a des conséquences malgré le retrait de plainte?

Par **yan**, le **30/05/2012 à 00:52**

bonjour je souhaite savoir, j ai volé une carte bleu et cheque je les ai utilisé uel peine encourue?et surtout j ai deja a mon actif 10 prison ferme je stress car je vi avoir un bébé au moi d aout et je suis jugé le 14 juinaidé moi

Par **sara1985**, le **15/12/2017 à 12:07**

BONJOUR marque de politesse[smile4]

Une personne de ma famille a porté plainte contre moi car il dit que je lui ai volé son chéquier alors que c'est faux. Je ne sais pas si cet personne à perdu de l'argent ou non enfin s'il m'accuse d'avoir fait des chèque ou de lui avoir voler de l'argent via ce chéquier. Je veux savoir quesque je risque?

Merci d'avance

Par **jos38**, le **15/12/2017** à **13:30**

bonjour. rien, puisque vous dites ne pas avoir volé ce chéquier. maintenant, cette personne va demander les photocopies des chèques à la banque qui lui permettra de voir qui les a libellés et encaissés

Par **citoyenalpha**, le **16/12/2017** à **01:14**

Bonjour

êtes vous sûr que la personne a déposé plainte contre vous personnellement ou avez vous été entendu dans le cadre de l'enquête?

En cas de plainte nominative vous pourriez déposer une plainte pour dénonciation calomnieuse.

Restant à votre disposition